

Chambéry, le 9 mars 2026

Le directeur académique des services de l'éducation
nationale de la Savoie

à

**Division des personnels et des
moyens du 1^{er} degré**

Affaire suivie par : Christèle Anciaux
Anne-Marie Robin
Téléphone : 04.79.69.16.36
Mél : ce.dsden73-mouvement@ac-grenoble.fr

D.S.D.E.N. 73
131 avenue de Lyon
73018 Chambéry Cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier
degré

s/c de

Mesdames les inspectrices et
Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale du
1^{er} degré

OBJET : Recrutement sur poste à exigences particulières et poste à profil

Dans le cadre des opérations du mouvement départemental des personnels enseignants du premier degré, des procédures spécifiques de recrutement sont mises en place pour certains supports profilés et à exigence particulière.

LES POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES

Le recrutement sur un poste à exigence particulière nécessite la vérification préalable auprès du candidat de la détention de titres ou de diplômes ou de la possession d'une compétence ou d'une expérience particulière.

Les fiches de poste seront mises en ligne sur le PIA.

L'affectation sur certains de ces postes ne sera prononcée qu'après consultation d'une commission d'entretien, pour les personnels n'ayant pas les titres requis. Le cas échéant, ils seront affectés à titre provisoire.

Tous les candidats qu'ils soient ou non titulaires du titre requis doivent obligatoirement adresser l'annexe 1 accompagnée de toutes les pièces justificatives à la Division des personnels du 1^{er} degré : ce.dsden73-mouvement@ac-grenoble.fr avec copie à votre IEN au plus tard le **19 mars 2026**.

1- LES POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES

Ces postes nécessitent la vérification préalable de la détention de titres ou diplômes ou de la possession d'une compétence ou expérience particulière.

POSTE	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE PROVISOIRE
Direction d'école de 2 à 11 classes	Être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur (2025,2026 ou 2027)	
Poste en école du dispositif EMILE + Poste ELYSEE 2020	Être titulaire de la certification DNL ou Expérience dans l'enseignement d'immersion dans le cadre Codofil, Jules Verne, Elysée prim, réalisé dans les 5 dernières années + entretien	
Poste fléché langue vivante en allemand ou italien	Être titulaire de la certification Niveau B2 du CECRL ou équivalent + entretien	
ULIS école	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
ULIS TSA - en école	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire + entretien	
Poste en instituts médico-éducatif (IME) et instituts thérapeutiques éducatif et pédagogique (ITEP)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	Passer un entretien et s'engager dans la formation CAPPEI
Postes de SEGPA ou EREA (Enseignants)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
Postes en EREA (Educateurs)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	Les enseignants non titulaires d'un des diplômes demandés doivent obligatoirement passer un entretien
Enseignant référent handicap	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire + entretien	Passer un entretien et s'engager dans la formation CAPPEI
RASED (maîtres E/G)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
UPE2A	Être titulaire de la certification complémentaire FLS (français langue seconde) ou FLE (français langue étrangère) ou être titulaire d'un diplôme FLE (master, DU...) + entretien	

2- LES POSTES A PROFIL

Il s'agit d'une modalité de recrutement pour laquelle l'adéquation poste/profil doit être privilégiée tant au bénéfice de l'enseignant que de l'élève.

Ces postes nécessitent un échange approfondi entre le postulant et l'autorité académique.

Un appel à candidature particulier sera émis pour chaque poste à profil vacant.

POSTE	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE PROVISOIRE
Conseiller pédagogique de circonscription	Être titulaire du CAFIPEMF	S'engager dans le CAFIPEMF
Conseiller pédagogique à mission départementale « ASH »	Être titulaire du CAFIPEMF et du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	S'engager dans le CAFIPEMF et être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire
Conseiller pédagogique à mission départementale « formation »	Être titulaire du CAFIPEMF	S'engager dans le CAFIPEMF
Conseiller pédagogique à mission départementale « enseignement en maternelle »	Être titulaire du CAFIPEMF option « enseignement en maternelle »	S'engager dans le CAFIPEMF option « enseignement en maternelle »
Conseiller pédagogique à mission départementale « langues vivantes »	Être titulaire du CAFIPEMF et de la certification langues vivantes	S'engager dans le CAFIPEMF et détenir la certification langues vivantes
Conseiller pédagogique à mission départementale « numérique »	Être titulaire du CAFIPEMF option « enseignement et numérique »	S'engager dans le CAFIPEMF option « enseignement et numérique »
Conseiller pédagogique à mission départementale « Art et culture »	Être titulaire du CAFIPEMF option « arts visuels » ou « éducation musicale »	S'engager dans le CAFIPEMF option « arts visuels » ou « éducation musicale »
Conseiller pédagogique à mission départementale « culture scientifique »	Être titulaire du CAFIPEMF	S'engager dans le CAFIPEMF
Coordonnateur du service des accompagnants des élèves en situation de handicap	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
Coordonnateur du service d'assistance pédagogique à domicile (SAPAD)		Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire
Secrétaire CDOEA		Être titulaire du CAPPEI Parcours EGPA ou d'un diplôme antérieur similaire (poste à mi-temps)
Professeur ressources « Troubles du spectre de l'autisme »	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
Professeur ressource « Troubles du neurodéveloppement » - TND	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
Enseignant en Unité d'enseignement - maternelle et élémentaire – autisme	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	Entretien

POSTE	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF	CONDITIONS DE NOMINATION A TITRE PROVISOIRE
Enseignant pour l'accueil et la scolarisation des enfants de moins de 3 ans (TPS)		
Enseignant en établissement pénitentiaire	Être titulaire du CAPA-SH option F ou CAPPEI parcours pénitentiaire	
Coordonnateur du service enfance (MDPH)		Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire + entretien
Poste de direction en école REP et REP+	Être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur (2025,2026 ou 2027)	
Poste de direction avec une décharge complète – écoles de 12 classes et +	Être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur (2025,2026 ou 2027)	
Coordonnateur du Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)	Être titulaire du CAPPEI ou d'un diplôme antérieur similaire	
Référent sécurité 1D	Entretien	

Rappel :

Les commissions d'entretien pour les personnels ne détenant pas les titres requis s'agissant des postes à exigences particulières auront lieu entre le 23 mars et le 3 avril 2026.

Les convocations aux commissions seront transmises par voie électronique sur la messagerie professionnelle des enseignants.

L'avis donné par cette commission départementale pour les postes à exigences particulières est valable pendant 3 ans. Les enseignants qui souhaitent repasser l'entretien pour améliorer leur avis, le peuvent l'année suivante.

Giuseppe INNOCENTI